

Pacte pour l'avenir: droits humains en second

Chronique internationale

Camille Miguet

Chargée de programme à UPR Info*



Les 22 et 23 septembre 2024 derniers, les dirigeants du monde entier se sont réunis à New York lors du Sommet de l'avenir, dont l'objectif était de réfléchir aux actions nécessaires pour garantir un avenir durable aux générations futures. Cet événement a abouti à l'adoption du Pacte pour l'avenir, une ambitieuse feuille de route ayant pour but de renforcer et redonner confiance dans le système multilatéral.

Le Pacte pour l'avenir se compose de 56 actions visant à réformer la gouvernance mondiale, renforcer la coopération entre les États et promouvoir un développement durable et inclusif. Ces mesures sont organisées en cinq chapitres, dont deux constituent les principaux piliers des Nations Unies: le développement durable, et la paix et la sécurité. Malheureusement, nous constatons l'absence d'un chapitre dédié aux droits humains, le troisième pilier de l'ONU, et le texte manque grandement d'un langage droit-de-l'homme. Bien que ces droits soient au centre des discussions internationales et fassent l'objet d'un suivi régulier à Genève, le fait de ne pas inclure un chapitre spécifique qui leur est consacré soulève des préoccupations. Les droits humains font face à des défis croissants, et cette omission envoie un mauvais message quant à la place et l'importance qui leur sont accordées par la communauté internationale.

Face à ce constat, la Genève internationale, capitale des droits humains, doit amplifier ses efforts pour promouvoir et faire respecter ces droits. En effet, comment garantir la paix et la sécurité internationales ou promouvoir le développement durable sans y intégrer une perspective forte de droits humains ? Pour ce faire, le Conseil des droits de l'homme dispose d'instruments qui peuvent s'avérer efficaces, notamment par le truchement de son mécanisme de l'Examen périodique universel

(EPU). Celui-ci a pour but d'améliorer la situation des droits humains dans chaque pays par le biais de recommandations reçues des autres États. Dans le cadre de ce processus, les États dialoguent et prennent des actions pour transformer leurs engagements en changements concrets au niveau national, conscients qu'il en va de leur crédibilité sur la scène internationale.

«Les dirigeants du monde entier se sont réunis à New York lors du Sommet de l'avenir.»

L'EPU permet d'aborder toutes les questions de droits humains et contribue à promouvoir le développement durable et à renforcer la paix et la sécurité. À titre d'exemple, les recommandations formulées lors de l'EPU du Soudan du Sud ont encouragé le gouvernement à poursuivre les responsables des crimes commis pendant le conflit et à adopter des mesures de réparation pour les victimes, contribuant ainsi à la consolidation de la paix dans ce pays. L'Afrique du Sud quant à elle a été appelée à prendre des mesures pour garantir l'accès à l'eau potable pour toutes les communautés. Les efforts déployés par le pays, en matière de sensibilisation et d'infrastructures, ont ainsi montré comment la réalisation de ce droit contribue directement au développement durable en améliorant le bien-être des individus. Dans un monde de plus en plus clivé, où les discussions sur les droits humains sont politisées, la communauté internationale doit, plus que jamais, s'engager pour la promotion et le respect des droits humains pour tous. Les mécanismes de droits de l'homme, comme l'EPU, seront des outils qui contribueront à la mise en œuvre du Pacte pour l'avenir et à la création de synergies entre les trois piliers des Nations Unies.

*UPR Info vise à promouvoir les droits humains à travers l'Examen périodique universel (EPU)

Courrier des lecteurs

Rien à sauver en zone villas? Faux!

Lettre du jour

Vernier, 24 septembre En s'attaquant uniquement à la zone villas, le conseiller d'Etat Antonio Hodgers se trompe de combat. Il va à l'encontre d'un principe fondamental de la stratégie cantonale pour la biodiversité pour laquelle chaque mètre carré compte. Il va même à l'encontre de la vision territoriale développée par ses propres services qui prône, avec raison, de préserver le socle du vivant.

Dire qu'il n'y a rien à sauver dans la zone villa est totalement faux. Des déserts biologiques, il y en a partout tout comme des joyaux de biodiversité peuvent se trouver partout: en zone agricole comme en zone urbanisée, sur les parcelles privées et publiques. Il suffit d'ailleurs de faire des relevés faunistiques ou floristiques pour les identifier. Et des relevés, le canton n'en fait jamais en zone villas. Pourquoi?

Est-ce pour éviter de devoir reconnaître que la biodiversité y trouve un habitat de qualité? À titre d'exemple, il m'a fallu des



années pour qu'un périmètre de jardins, que je connais bien, fasse l'objet d'un relevé officiel et que la qualité des milieux s'y trouvant soit reconnue.

En conclusion, la zone n'a pas d'importance, la biodiversité doit

être préservée là où elle s'épanouit et chaque mètre carré qui présente un potentiel d'amélioration écologique doit être pris en considération. À l'heure où il y a urgence pour arboriser les quartiers, effectuer au plus vite

une transition énergétique et écologique, l'agilité d'action en terrain privé ne peut pas être négligée, elle doit au contraire être favorisée.

Christina Meissner, député Le Centre

Fuite en avant?

Genève, 26 septembre Lors des «Assises du développement» notre ministre de l'Aménagement a renouvelé ses attaques récurrentes sur la zone villas genevoise. On connaît la rhétorique: «La villa prend trop de place, elle empêche le développement de la ville et la construction de logements.» Ces logements bon marché que l'on nous promet depuis si longtemps, pour lesquels on a déclassé tant de zones agricoles, et qui n'arrivent jamais! Alors raser les villas pour bétonner haut et serré, encore plus, le permettrait-il enfin, ce miracle des appartements abordables à Genève? Nous sommes de plus en plus à en douter. Et, question subsidiaire, après les villas? On recouvre le lac d'une dalle béton pour construire des tours, à la mode de Dubaï? Peut-être serait-il temps de se réveiller et d'écouter le monde scientifique qui nous implore de freiner des

deux pieds et de chercher un équilibre plutôt que la fuite en avant, la croissance perpétuelle qui détruit notre planète et condamne, à terme, notre civilisation. Conserver une zone villas, c'est préserver une diversité du patrimoine bâti, le rêve d'une majorité de famille et la liberté d'échapper à une vision d'apocalypse de la ville «ferme à contribuables» rationnelle et déshumanisée, qui semble être le modèle de notre ministre et de ses amis promoteurs. Ils se sont réunis, magnats du béton et politico-bétonneurs, pour décider de notre avenir, ce mardi 25 septembre, sans demander aux Genevois quel canton ils veulent, eux, pour demain?

Dominique Vadi

Préoccupant

Genève, 26 septembre Je suis effaré par la totale incapacité de notre Conseil fédéral à investir pour l'avenir et par

conséquent empêcher une explosion des coûts, aussi bien financiers qu'humains. Couper dans les subventions aux crèches, dans les hautes écoles, dans le forfait intégration alors même que selon un démographe (voir «Tribune de Genève» du 24 septembre) «nous n'avons pas d'autre choix que de faire beaucoup plus pour l'intégration», signifie couper dans la formation et dans l'accès à l'emploi, ce qui, entre autres, renforcera la pénurie de

Écrivez-nous

Vos réactions, votre opinion nous intéressent. Envoyez votre lettre à courrier@tdg.ch, ou à Tribune de Genève, courrier des lecteurs, case postale 5155, 1211 Genève 11. Votre texte doit être concis (1400 signes maximum), signé et comporter vos adresse et téléphone. La rédaction se réserve le droit de choisir les titres et de réduire les lettres.

personnel relevée par les faïtières de l'économie. De même pour le transport, on coupe 200 millions au fonds ferroviaire mais on attribue plus de 5 milliards à la construction d'autoroutes qui diminueront les espaces dédiés à l'agriculture et à la nature et entraîneront plus de pollution de l'air et sonore, plus d'embouteillages à leurs sorties. Vous avez dit climat, santé? *Last but not least*, ce sont 300 millions en moins pour l'AVS. Les rentiers, rentières apprécieront l'augmentation de 4 milliards à l'armée - en a-t-elle véritablement besoin? - qui en touche déjà 29,8. Autrement dit, le Conseil fédéral coupe dans tout ce qui relève de la formation, de l'environnement et du social, dans tout ce qui assure le bien-être physique et psychique et une société saine et solidaire. Cela est extrêmement grave et préoccupant et nous nous devons de réagir.

Catherine Marti

www.tdg.ch

Trafic

● **Seniors** Lire notre enquête sur la difficile coexistence du trafic des deux-roues non motorisés avec la vulnérabilité des seniors sur la voie publique. Le cas des Rues-Basses est significatif.



Nudité

● **AI visée** Des élus fédéraux réagissent à l'usage d'applications permettant grâce à l'IA de dénuder entièrement le corps de quelqu'un sur une photo («deep nudes»). De quoi s'agit-il?



Festival

● **Wattoo** S'informer sur la première édition du festival de BD Wattoo à Plan-les-Ouates. Une manifestation transdisciplinaire qui se tient jusqu'à dimanche à l'Espace Velodrome.



«Emmanuelle»: cessez de glousser, Messieurs!

Chronique

Isabelle Falconnier

Directrice du Club suisse de la presse



À peine le film «Emmanuelle», version 2024 revisitée par la réalisatrice Audrey Diwan, est-il sur les écrans, que c'est déjà la curée. Comment la réalisatrice française peut-elle passer d'une cause digne - la conquête du droit à l'avortement dans son précédent film «L'événement», Lion d'or à Venise en 2021 - à un remake de ce sommet du kitsch hérité des années 70? Ça rigole, ça se gausse déjà dans les chaumières à l'idée qu'il faille désormais afficher une étiquette féministe pour oser montrer un bout de tétou sur grand écran. En douce, on compare les chutes de reins de Noémie Merlant et de feu

Sylvia Kristel. On cherche le fauteur. On se réjouit de se rincer l'œil en toute bonne conscience - pensez, une femme qui filme une femme, ouf, rien à ne se reprocher.

J'aimerais mettre le holà à cette curée et à ces ricanements imbéciles. Il n'y a rien de plus important - et intéressant! - aujourd'hui comme sujet que la conquête du désir féminin. La reconquête, plutôt. Nous sommes sept ans après le début du mouvement social connu sous le nom de #MeToo. Qu'on le veuille ou non, au-delà d'une vaste dénonciation d'agresseurs sexuels, il a remis en question l'ensemble des comportements sexuels et amoureux des hommes et des femmes. Pour le dire vite, #MeToo a tout bazaré. Si des hommes en ont été et en sont encore les victimes collatérales, les femmes dansent-elles carrément, et paradoxalement, sur un tas de ruines. Si désormais plus personne

«Se rincer l'œil fait partie de l'alchimie du désir.»

n'ignore la définition du mot consentement, il y a un mot qu'on a perdu de vue, c'est celui de désir. Se débarrasser du «male gaze», soit du désir lorsqu'il est malvenu, c'est une chose. Ne pas pour autant jeter le désir avec l'eau du bain, c'en est une autre. #MeToo, sans le vouloir, parce que c'était plus simple, a confisqué le plaisir. Ou, tout au moins, ne laisse les femmes qu'avec des questions sans réponse. Éprouver du désir - pour un homme, pour une femme - n'est-il pas déjà se soumettre à cet homme, à cette femme? Peut-on se débarrasser des hommes mais garder le désir? Le désir est-il même féministe? Est-on plus libre asexuelle que désirante? Nous avons conquis le «non». Mais à force de dire

«non», de nous protéger, de ne plus nous laisser dominer, maîtriser, contrôler, nous avons aussi fermé la porte au désir, qui par définition ne se contrôle pas et s'empare de nos sens sans demander la permission. C'est ennuyeux. Et c'est en cela qu'«Emmanuelle» est un film important. Il est une étape dans le processus de reconstruction des femmes. «Emmanuelle» n'est pas un remake. C'est l'histoire de la sexualité de la femme d'aujourd'hui, en 2024, qui à force de verrouiller son corps est devenue une cage fermée dont elle a perdu la clé. C'est une histoire triste - comment peut-on être heureuse en vivant à côté de son corps? - qui peut bien se terminer, pour autant que l'on arrête de rigoler dans les chaumières, justement. Ce n'est pas qu'une histoire de bonnes femmes. C'est l'histoire de la nouvelle libération de la femme. Je vous rassure: se rincer l'œil fait partie de l'alchimie du désir.